

Introduction

Philippe HRODĚJ

J'ai rencontré Pierre Pluchon aux Archives Nationales en 1993. Nous patientions tous deux, attendant notre tour pour une quelconque délivrance d'archives. Madame Gouyon-Guillaume lui avait parlé des recherches d'un doctorant portant sur un personnage qui manifestement lui tenait à cœur puisqu'il vint me saluer. Les choses vont toujours très vite entre chercheurs, les petits comme les grands. Après quelques minutes de discussion forcément méfiante, je me retrouvai prestement invité à déjeuner dans le petit appartement qu'il possédait à Antony. Je ne savais pas qu'il fût possible d'entretenir une telle bibliothèque, un tel fonds d'archives patiemment et méthodiquement dépouillées, annotées, enregistrées et classées. Nous prîmes l'habitude de sabrer le champagne le plus souvent qu'il se pouvait pour mieux fêter Saint-Domingue, pour mieux l'entendre me parler de Haïti qui habitait toujours son cœur. Sentant arriver la saison des pluies, il se reprenait pour revenir à ma thèse. Les questions, les remarques tombaient drues. J'étais venu avec quelques certitudes, je reprenais l'un des derniers trains de banlieue avec une réorganisation complète de mon travail à effectuer d'urgence. « Messire, me disait-il, continuez ainsi et l'on vous coupera la tête à la hache. » Finalement, j'ai sauvé ma tête, grâce à ses lumières, ses conseils avisés, ses efforts désintéressés pour construire. Il fallait que l'Histoire avance. Cet aristocrate aux cheveux blancs, au menton relevé, au port altier, à la passion facile qu'apaisait immédiatement un regard à la couleur de la mer, du côté de la Bande du Sud, cet homme d'Ancien Régime en a accueilli et aidé plus d'un. Lorsque d'aucuns décident de ne pas lire ce qui est écrit, la dérive est immédiate. Je dis homme d'Ancien Régime, parce que certains traits ont pu le viser. Ils n'étaient pas perfides à ce point, cela demande de l'intelligence. Et puis si la remarque était fondée, le sens était

galvaudé. Oui, d'Ancien Régime, il suffit de lire les premières pages de l'un de ses ouvrages pour se convaincre qu'une grande partie de son existence consistait à voyager d'un bout à l'autre de l'époque moderne, en observateur attentif et respectueux. Quant à sous-entendre une pensée rétrograde. Chaque fois que je me suis surpris à l'imaginer, cela a été pour m'apercevoir qu'il avait raison. Certes, Pierre Pluchon n'est pas resté juché sur son vingtième siècle à se demander ce qu'il fallait bien écrire pour aller dans le sens du courant éditorial. Ses phrases, parfois courtes et incisives pour qui admirait Marcel Proust, allaient à l'essentiel, allaient à la vérité. Avant de mourir, il m'a fait l'honneur de me léguer ses archives. En rangeant les dossiers, j'ai trouvé des travaux déjà très avancés sur Du Casse. Sans jamais m'en parler, il avait enfoui les recherches qu'il menait sur le Béarnais pour ne pas se mettre en travers de mon chemin, pour ne pas me faire d'ombre. Un grand érudit, un chercheur infatigable, un altruiste et un homme de cœur. Puissent ces mélanges contribuer à lui prouver mon éternelle reconnaissance.

Pierre Pluchon est issu d'une famille qui a donné de nombreux médecins et pharmaciens aux colonies, dont le médecin en chef Beaujean (†1867), créateur de la première école de médecine à Pondichéry, dont son oncle, René Pluchon, qui dirige les services pharmaceutiques du ministère des colonies durant la Grande Guerre. Son père Pierre (1900-1987) a été le premier pharmacien général des troupes coloniales. Avec le titre de chimiste des hôpitaux coloniaux, il obtient une thèse de doctorat en pharmacie à Marseille. C'est à ce moment que naît Pierre Pluchon, le 19 avril 1936. Quelques mois après sa naissance, la famille s'embarque pour la Martinique. Lorsqu'éclate la guerre, il est renvoyé dans les Landes maternelles tandis que son père enseigne au Pharo. En 1942, il faut repartir, cette fois pour Dakar, son père a été nommé pharmacien-chef puis professeur de chimie et de toxicologie pour finir pharmacien en chef de l'AOF. Notre Pierre quittera définitivement le Sénégal l'année de ses seize ans pour Marseille puis Aix-en-Provence. Diplômé de l'Institut d'Études politiques d'Aix-Marseille, deux fois lauréat de la Faculté de Droit, il achève son cursus comme docteur d'État, ayant opté pour le droit public. Un temps, il enseigne à l'Institut d'Études politiques comme maître de conférences ainsi qu'à la Faculté de Droit d'Aix-Marseille. Il collabore à l'époque avec la Revue Politique et Parlementaire avant de prendre la direction de l'École Nationale d'Administration au Congo-Kinshasa (1965-1967). À la suite de ce détachement, le ministère des Affaires Étrangères le charge de mission auprès du cabinet du conseiller d'État Pierre Laurent, directeur général des relations culturelles, scientifiques et techniques. À la suite d'un séjour à Tanger de deux ans, il est nommé chef de la Mission culturelle et de la Coopération technique fran-

çaise en Haïti en 1970. C'est pour lui un accomplissement. Selon Jacques Barros, ancien directeur de l'Institut français d'Haïti, « Pierre Pluchon a toujours pensé que la culture s'épanouirait d'autant mieux qu'elle s'enracinerait dans le terreau d'une solide prospérité économique; et que s'il était conseiller culturel, il l'était aussi de coopération technique. » Durant trois années, il sert Haïti, s'appuyant sur des relations nouées dans divers milieux, des intellectuels aux entrepreneurs, aux investisseurs. Ce qu'il faut bien appeler ses réseaux lui permettent de créer l'Institut Pédagogique National: il lance des antennes pédagogiques au Cap-Haïtien, aux Gonaïves, à Jacmel, à Petit-Goave, à Jérémie, aux Cayes afin de mieux former les instituteurs; il favorise l'édition de manuels, de la géologie à la littérature d'Haïti; s'occupe de l'enseignement scientifique et du français dans le primaire et le secondaire. Il est à l'origine d'un ciné-bibliobus qui circule dans les campagnes. Mais dans tous autres domaines, il obtient de la Commission mixte franco-haïtienne de coopération le financement de projets agricoles ou touristiques. *Le Nouveau Monde et quotidien national et international d'Haïti*, dans son numéro du 20 juin 1972, lui consacre à long article à l'annonce de sa nomination en Éthiopie. Deux passages méritent une mention qui caractérisent Pierre Pluchon. « Nous n'oublierons point de si tôt ce citoyen français dont l'attention à écouter nous changeait fort de la déférence distraite à laquelle nous étions habitués. Chez lui, l'attention devenait désir ardent de comprendre, devenait passion. » À des années d'intervalles, ces trois qualités ont été préservées, mieux se sont enrichies: écouter, comprendre, comprendre tout avant de se passionner. Il est dit plus loin en citant un ministre haïtien qu'il « fut un pionnier, il fut le Français qui s'est le plus dévoué, auprès de notre pays, pour que reprenne sur des plans enfin concrets, le dialogue d'Haïti et de la France ». Sans doute faut-il voir déjà la flamme, cette fameuse inclination nourrie par l'étude pour Toussaint Louverture. Le désir de reprendre le fil coupé par le Premier Consul entre la France et la République noire. Ayant poursuivi sa mission à Addis-Abéba, Pierre Pluchon démissionne en 1973. Comme le dit très bien Laurence Verrand, le rêve d'Amérique est en marche. Il a toujours été un homme d'action et le lire montre qu'il sait apprécier les uns et les autres à leur juste valeur, ce qui signifie élever son niveau d'action à celui de sa pensée. Les deux domaines ne sauraient être séparés. Le rêve d'Amérique, comme les grands coloniaux des XVII^e et XVIII^e siècles, le ramène à Haïti où il dirige une plantation à Jacmel puis une société de publicité à Port-au-Prince. On le voit, l'érudition repose aussi sur une pratique, la connaissance est étayée par le vécu. De retour en France, il rencontre Gabriel Debien. Le tournant est décisif, les publications s'enchaînent jusqu'à ce que les éditions Fayard, après un Toussaint qui n'est pas passé inaperçu, lui confient le soin de mener à terme une Histoire de la [première] colonisation française où sa maîtrise de la

question outre-mer le consacre comme grand spécialiste de la colonisation à l'époque moderne. Sa bibliographie abondante révèle qu'il a abordé tous les sujets. Au moment de nous quitter, il travaillait à une Histoire de la plantation. Sans doute l'aurait-il doublée d'une Histoire politique de Saint-Domingue. Malheureusement, le 11 août 1999, après des mois de silence, l'Histoire coloniale a perdu l'un de ses grands représentants.

L'Histoire coloniale antillaise à l'époque moderne a eu ses spécialistes, depuis les chroniqueurs et voyageurs des XVII^e et XVIII^e siècles jusqu'aux spécialistes et curieux du siècle suivant. Sans être tout à fait abandonnée, elle vivait avant que le professeur Gabriel Debien (1906-1990) ne lui rende tout son éclat à travers une production soutenue qui commence au moins en 1935 par la publication dans la revue de la Société des Antiquaire de l'Ouest de la correspondance du général Frémond de la Merveillère (1791). La liste est longue et riche, montre les multiples facettes d'une œuvre qui fait référence. Au gré des collaborations, elle indique encore les historiens qui ont suivi ce grand chercheur, depuis l'abbé Le Ber, Marcel Chatillon, le docteur Merle à Michel Christian Camus, Charles Frostin, Bernard Foubert ou Jacques Cauna. Parmi ceux-ci, Pierre Pluchon n'est pas le moindre. De retour de Haïti, la chose coloniale ne pouvait que réunir ces deux personnages qui signeront conjointement plusieurs textes entre 1978 et 1987. D'évidence, le Landais est celui des héritiers qui laissera le souvenir le plus prégnant, il n'est qu'à parcourir sa bibliographie et imaginer ce qu'il aurait pu encore écrire. L'esclavage a toujours été au centre des préoccupations de Pierre Pluchon, quitte à aborder des sujets dérangeants comme dans *Nègres et Juifs au XVIII^e siècle*, des thèmes qui le sont tout autant pour le culte noir de la Guinée (*Vaudou sorciers empoisonneurs de Saint-Domingue à Haïti*). Ses prises de positions à l'égard de Toussaint Louverture dont il visite et revisite l'existence ne laissera pas indifférent surtout lorsque cela le conduit à critiquer nettement Sonthonax. Il n'en demeure pas moins que la publication chez Fayard de son Toussaint (1989), le conduit à élargir son champ d'action à tous les aspects coloniaux. Son Histoire de la Colonisation française imprime la marque d'une immense érudition, d'une vision sans concession de la politique outre-mer des rois ou se côtoient grandeur et gâchis. Quel étudiant, dès lors qu'il s'agit de s'éloigner quelque peu des côtes, ne cite pas ce précieux ouvrage ?

Ces Mélanges en forme d'hommage réunissent pour la plupart des auteurs qui ont connu et apprécié Pierre Pluchon. Certains n'ont pu participer du fait d'un thème forcément resserré, j'en suis désolé. D'autres, comme

Natacha Bonnet, qui a récemment soutenu sa thèse à Nantes, aurait pu être de celles et ceux à qui il aurait bien volontiers ouvert sa bibliothèque. Malgré l'aspect sensible ou très médiatisé du sujet, orienter les communications sur l'esclavage et les Antilles c'est tout à la fois s'emparer d'un thème fédérateur et récurrent dans son œuvre, cela a été dit. Des millions de captifs déportés aux Antilles, on ne sait rien ou si peu. Quelles impressions, quel univers au moment de toucher le sol américain ? La traite a commencé à une époque où la forêt couvrait encore la majeure partie des Îles, et puis les arbres, après cette longue traversée du vide, non plus deux ou trois mâts mais d'innombrables mâts bien vivants. La forêt a été de tous temps et pour différentes populations théâtre d'esclavages. Indiens, Africains et Européens ont été réduits à l'état servile pour des travaux variés : défricher la forêt dense, exploiter les bois précieux et de construction, ou chasser le porc. Mais les arbres ont été aussi pour les esclaves noirs, objets de culte, pendant que les forêts devenaient zones de liberté et de protection pour les fugitifs. Il a souvent été question de la disparition de la mata brésilienne, Françoise Hatzenberger démontre à quel point l'esclavage a été lié au problème écologique du déboisement précoce de la plupart des Antilles. Restent la découverte pour les bossales puis la cohabitation avec un cadre végétal tout à la fois familier et protecteur mais aussi, comme lieu de souffrance. L'esclavage s'installe. Dans ses débuts, il n'est pas aussi massif qu'on l'imagine. Dans le cas de la Tortue et côte de Saint-Domingue, il a même failli être marginal. Il est vrai, le cas français est particulier dans la mesure où les compagnies à monopole en charge de la traite ne sont guère efficaces (le mot est terrible). Avec plus d'engagés, plus de familles et de couples, Saint-Domingue la trop lointaine aurait pu donner l'exemple d'un peuplement blanc sous les tropiques. Ce type de colonisation n'a été que nécessaire et pas volontaire. Il n'y avait pas, comme sur l'île de Providence, de voix pour s'élever contre la servilité de l'homme, mais seulement pas assez de richesse pour attirer les négriers. Passé le stade de la misère, les colons principaux regroupent les terres, accaparent les pouvoirs. Ils refusent de compromettre leur chance d'accéder à l'économie de plantation. Cependant, les premiers « Nègres » n'emprunteront pas les voies traditionnelles. La flibuste est partie prenante dans cette longue gestation de la Perle des Antilles (Philippe Hroděj). Étudier les prémices restés dans l'ombre est d'autant plus important qu'un monde sépare cette colonie moribonde de ce qu'elle sera bientôt, une marée humaine de 500 000 esclaves. Cette période offre encore la liberté aux aventuriers (parler de démocratie, de république serait très exagéré) qui ne doit pas faire oublier une économie végétative, une menace de tous les jours et une misère sociale. À leurs côtés, les esclaves d'Afrique sont présents à la Tortue. Laurence Verrand s'est penchée sur les témoignages des chroniqueurs du XVII^e siècle. Ce sont les

seuls, en plus d'une correspondance officielle peu prolixe, dont on dispose aujourd'hui. Les engagés ont eu Exquemelin pour témoin, avec toutes les précautions d'usage. Tel n'est pas le cas des Africains des temps pionniers. Temps pionniers parce que si le succès commercial et financier du système économique colonial aux Antilles est patent dès la fin du XVII^e siècle, les débuts ont pour le moins été progressifs, parfois hésitants. L'esclavage a été l'un des moyens décisifs, ô combien sinistre, de ce succès. C'est à cette mise en place que se rattachent ici les « impressions » des premiers acteurs. Peu nombreux, les propos descriptifs des chroniqueurs des Petites Antilles, bien qu'orientés vers l'encouragement du système, sont une illustration concrète des conditions politiques, morales et physiques de ces hommes et de ces femmes délibérément transportés d'Afrique et sans cesse plus nombreux. Un éclairage pour apercevoir aussi leur prise en charge sociale, telle qu'initiée dès avant le Code noir.

Dans les années 1670 aux Petites Antilles, au sortir de la guerre de Succession d'Espagne pour Saint-Domingue, la plantation sucrière devient familière, s'intègre au paysage. La majeure partie des esclaves y est attachée. Les espoirs d'affranchissements (en grand) s'estompent de plus en plus, il faut maintenir la cadence, les rolles des moulins doivent, en période de rouaison, produire leur grincement à toutes heures du jour et de la nuit, hors le septième jour. Bernard Foubert, tant de fois cité, a bien voulu reproduire ce chapitre d'une thèse restée inédite. Jean Joseph Laborde achète un immense domaine dans la plaine des Cayes de Saint-Domingue, à partir de 1768, formé de trois Habitations couvrant 1665 ha, employant 1 400 esclaves. Mais ce sont 2 273 qui ont été achetés obligeant le banquier à se faire négrier. Les chiffres sont éloquentes, ils autorisent une étude statistique quant à la composition des ateliers, à la provenance de la « marchandise » humaine, à la valeur des achats. Dans la même veine, Natacha Bonnet étudie les ateliers serviles de quatre plantations de moyenne importance, les sucreries Maré, Macnemara, des Varreux et des Sources, qui regroupent chacune une à deux centaines d'esclaves. Il est de fait que l'organisation du travail servile obéit à une stricte répartition des tâches et à un souci de division technique de celles-ci. L'affectation aux différents postes constitue une hiérarchisation entre les captifs africains nouvellement attachés à la sucrerie et les esclaves déjà acclimatés au pays. Les plantations recherchent une rentabilisation de la force humaine, en accroissant la proportion d'invalides, d'enfants et de vieillards mis au travail. Arlette Gautier montre à quel point les travaux (français) ayant trait à l'esclavage ont oublié les femmes, qui représentent pourtant du tiers à la moitié des esclaves. Ils se cantonnent à un portrait-type de l'esclave masculin, abusivement assimilé

à l'universel. Ce qui est demandé aux femmes dépasse ce qui incombe aux seuls hommes avec ces contradictions qui s'entremêlent : concevoir mais ne pas imaginer qu'il y ait un destin, enfanter mais travailler, élever mais ne pas ralentir la cadence à quoi se greffent les représentations humiliantes colportées par des récits du « premier sexe ». Dans son ouvrage *Les sœurs de Solitude*, l'auteur a utilisé toutes les sources disponibles : récits de voyageurs et de missionnaires, délibérations administratives, manuels pour les planteurs, dossiers de plantations. Cela lui a permis de montrer la définition changeante des esclaves et de leurs devoirs, tout en cherchant la trace de leurs pratiques grâce à l'étude systématique, notamment démographique, des recensements et des registres d'état civil ainsi que de 10 000 recensions d'esclaves issues des minutes notariales. Cet article confronte ses résultats à ceux de la recherche anglophone pour préciser la spécificité du genre de l'esclavage dans les colonies françaises, que ce soit par rapport à la division du travail ou aux résistances.

La seconde partie n'entend pas réduire le débat au seul problème de l'abolition. Il y a, à la veille de la Révolution, un arrière-plan économique dont il faut tenir compte quand bien même jamais le commerce colonial n'aurait été aussi florissant. Ces difficultés grandissantes, les angoisses inhérentes, Philippe Haudrère nous en livre un exemple, utilisant judicieusement le terme de tribulations pour Paul Jean-François le Mercier de la Rivière. L'esclavage dans tout cela ? Justement, c'est un problème parmi d'autres et c'est tout l'intérêt de cette correspondance. Il ne s'agit pas de sucre mais de café, la surmortalité des esclaves et l'obligation de les remplacer est un des éléments qui fera périr cette tentative. Les Blancs ont d'autres tracas, d'autres hantises. Pierre Pluchon rappelle que Saint-Domingue a, excepté une alarme en 1738, longtemps été épargnée par les vagues d'empoisonnement qui affectaient la Guadeloupe et la Martinique. Le fléau n'atteint la Grande Île qu'en 1757 avec l'affaire Macandal. Geneviève Léti traite de la terreur des Blancs à propos de l'arme vicieuse des Noirs. Elle débrouille l'écheveau entre ce qui découle de la psychose des planteurs et ce qui pourrait être considéré comme un moyen de résistance de la part des esclaves. Le temps s'écoule et l'abolition est dans l'air, on en parle, on l'évoque. Yves Benot a eu l'occasion de montrer combien Diderot et surtout Pechmeja ont fait dévier les propos de Raynal. Au sein de cette cohorte de grands hommes, il en est qui sont passés des bonnes intentions aux actes. Étienne Taillemite s'attache à montrer que l'amour de la liberté a poussé La Fayette à remettre en cause le système servile. Il évoque ce sujet à partir de lettres du héros de l'indépendance américaine à l'abbé Grégoire, détenues par l'Académie des Sciences d'Outre-mer, et qui traitent de ce thème si sensi-

ble. La longue marche vers l'abolition a commencé. Monique Pouliquen présente la situation des esclaves guyanais en 1789, les idées de liberté et d'égalité répandues chez les esclaves, les agitations qu'elles causent jusqu'à l'insurrection de l'Approuague. À l'abolition proclamée le 14 juin 1794 par le commissaire civil Jeannot-Oudin succèdent la remise au travail des Noirs, la surveillance des ateliers, l'embrigadement. Divers complots (1796 et 1798), l'activité des esclavagistes à Paris, le durcissement de la menace luso-anglaise aboutissent à l'arrivée de Victor Hugues, en janvier 1800, qui restaure l'ancien ordre colonial, assignant à résidence les cultivateurs sur les habitations, détruisant les exploitations individuelles, pour finir par le rétablissement de l'esclavage (arrêté des Consuls du 16 pluviôse an XI), celui de la traite et la réglementation du statut des affranchis. La conséquence directe est le développement du marronnage jusqu'à la prise de la Guyane en 1809 par les Portugais. Les espoirs sont déçus, pas seulement en Guyane. La marche reprend, plus pragmatique, forcément plus lente, saccadée. Léo Elisabeth montre un mouvement abolitionniste parfois contraint par des raisons économiques, de quoi rendre les grands réformateurs un peu moins grands. Surtout, l'abolition ne se conjugue pas avec la distribution d'une partie des terres. Et puis l'auteur retrace les grandes étapes qui conduisent au 25 mai 1848, date où l'arrêté d'émancipation est proclamé dans la région de Fort-de-France. Plutôt que de théoriser, l'auteur a choisi de montrer les faits, ce que mettent en place les planteurs, l'attitude des esclaves, les agissements des Libres de couleur, les réactions de la justice, le transfert des pouvoirs disciplinaires dans un cadre économique particulier, le tout sous l'éclairage de la presse. En 1748, à la Martinique et à la Guadeloupe, plus de 160 000 personnes ploient toujours sous le joug.

Anne-Marie Brenot transporte le débat sur l'île de Cuba : 436 000 esclaves en 1840. Elle livre son étude du terrifiant journal tenu par Francisco Estévez, chasseur d'esclaves de 1837 à 1842. Dicté le soir à sa fille aînée au retour des battues, ce *Diario* met en scène tous les acteurs de la vie coloniale dans l'île sucrière de Cuba : les grands propriétaires d'haciendas et de sucreries, les majordomes et les contremaîtres, les esclaves asservis et les marrons, enfin les autorités coloniales incarnées sur le terrain par les juges de région aux ordres de la fameuse Junta de Fomento (la Junte pour le Développement) de l'île. Toutefois et plus que tout autre, c'est l'esclave fugitif qui apparaît comme l'acteur essentiel d'une épopée de survie écrite dans la peur et le sang. Traqué comme un animal, poursuivi par une meute de chiens et de chasseurs d'hommes, l'esclavage marron inscrit dans ce Journal une des pages les plus tragiques de son histoire. Caches, traques, luttes, combats et formes variées de résistance sont soigneusement étudiés par un chasseur d'esclaves

amer qui finit par renoncer à sa charge. Éric Saugera alimente un peu plus le désabusement. Après la défaite de Waterloo, des centaines d'officiers de l'Empire préfèrent l'exil aux Bourbons et choisissent de s'installer aux États-Unis. En 1817, ils fondent une colonie dite de la Vigne et de l'Olivier en Alabama et en 1818 celle du Champ d'Asile au Texas. Si la dernière échoue après quelques mois, la première aboutit à la création et la mise en valeur du comté de Marengo qui existe toujours. L'historiographie américaine s'est toujours plu à souligner que les officiers français, porteurs des valeurs de la Révolution, avaient défriché les terres vierges de l'Alabama sans le recours aux esclaves. Tous, au contraire, en Alabama, puis dans les autres États où ils émigrent comme la Louisiane, devinrent des propriétaires d'esclaves, jusqu'à la guerre civile dans laquelle leurs fils s'engagèrent avec le Sud. Des planteurs mais aussi des éleveurs d'esclaves.

Pour Pierre Pluchon, l'exploitation de l'homme par l'homme a empêché l'homme, le maître d'être grand. À bafouer et fouler du pied le sens moral élémentaire, l'élévation était impossible. Si le combat abolitionniste, de l'idée à sa concrétisation, s'est promené durant des décennies passant de la raison au sentiment, c'est l'État (et l'Église son pilier) qui incarnait le sens moral, c'était à lui, à eux, de l'imposer à ses, leurs, peuples.

« Les Encyclopédistes, les Philanthropes, les Abolitionnistes et les clercs, plus zélés au XIX^e siècle qu'aux temps passés, ont agité des idées, ont écrit et débattu, mais la prise de décision est revenue au Politique et à lui seul. Doit-on conclure à la faillite de l'intelligence, du cœur et de la foi, incapables d'imposer un choix intransigeant qui refuse toute tolérance à la dénaturation de principes transcendants? Ou doit-on penser que les idées, les croyances n'exercent un magistère politique que si elles s'incorporent au Pouvoir? Mais alors comment expliquer que le Roi Très-Chrétien, et tous les États européens, ainsi que l'Église de Rome aient maintenu une institution dont l'existence niait les normes qu'ils incarnaient, et qu'ils avaient mission de défendre? Comment expliquer et comprendre soixante-dix-neuf ans après que le capucin Épiphane de Moirans ait promis la damnation éternelle aux princes et aux évêques s'ils n'interrompaient pas la traite négrière et la servitude américaine, que l'abbé Bellon ait justifié ces pratiques qui foulent aux pieds l'éminente dignité de la personne humaine, créée par Dieu. Par un affaiblissement du spirituel, et une puissance grandissante du matérialisme engendrée par la concurrence économique internationale, par le primat du plaisir individuel, et du bien-être social? Chacun a sa réponse, mais une absence de sens moral est certaine, n'épargnant personne. L'an 1848 a marqué une réaction brutale et salutaire. Toutefois aucun bouleversement ne reformera jamais la nature humaine: elle n'invite pas à l'optimisme, a déjà expliqué M. de Voltaire, avec une ironie railleuse, toute chargée de sagesse. »

De ce texte inédit perce assurément la déception, celle de l'historien qui a fait le tour du sujet, le maîtrise et peut y aller de son jugement moral.

BIBLIOGRAPHIE DE PIERRE PLUCHON

Ouvrages

- La crise gouvernementale de la IV^e République*, thèse de droit de l'Université de Toulouse, 1965, 400 p.
- Christophe Colomb le découvreur*, Paris, l'École des loisirs, s.d., 89 p.
- Haïti : république caraïbe*, 1974, Paris, l'École des loisirs, 120 p.
- Toussaint Louverture : de l'esclavage au pouvoir*, L'École, Port-au-Prince, Éditions Caraïbes, 1979, Paris, 399 p.
- Un Négociant juif et deux esclaves nègres à Paris : aspects du racisme au siècle des Lumières*, Institut français d'Haïti, 1979, Port-au-Prince, 78 p.
- Les Négriers : le commerce des esclaves africains*, Paris, Bibliothèque documentaire de l'École des loisirs, 1981, 95 p.
- La route des esclaves : négriers et bois d'ébène au XVIII^e siècle*, Paris, Hachette, 1980, 310 p.
- Histoire des Antilles et de la Guyane* (dir.), Toulouse, Privat, 1982, 480 p.
- Nègres et Juifs au XVIII^e siècle*, Paris, Tallandier, 1984, 313 p.
- Histoire des médecins et pharmaciens de la marine et des colonies* (dir.), Toulouse, Privat, 1985, 430 p.
- Vaudou, sorciers, empoisonneurs de Saint-Domingue à Haïti*, Paris, Karthala, 1987, 279 p.
- Toussaint Louverture : fils noir de la Révolution Française*, 2^e éd., Paris, l'École des loisirs, 1989, 96 p.
- Toussaint Louverture*, Paris, Fayard, 1989, 654 p. L'ouvrage existe également sous le titre *Toussaint Louverture : un révolutionnaire noir d'Ancien Régime*, Paris, le Grand Livre du mois, 2004, 654 p.
- Histoire de la colonisation française*, Paris, Fayard, 1991, 1114 p.
- Toussaint Louverture d'après le général de Kerverseau*, Port-au-Prince, éd. Le Natal, 1991, 101 p.

Comme éditeur scientifique

- GIROD DE CHANTRANS Justin, *Voyage d'un Suisse dans différentes colonies d'Amérique*, Paris, Tallandier, 1980, 278 p.
- WIMPFEN Alexandre-Stanislas, *Haïti au XVIII^e siècle : richesse et esclavage dans une colonie française*, Paris, Karthala, 1994, 317 p.
- LACROIX général François-Joseph-Pamphile de, *La Révolution de Haïti*, Paris, Karthala, 1995, 525 p.

Comme préfacier

- CAMUS Michel-Christian, *L'île de la Tortue au cœur de la flibuste caraïbe*, Paris, L'Harmattan, 1997, réimpr. 2005, 153 p.
- HATZENBERGER Françoise, *Paysages et végétations des Antilles françaises*, Paris, Karthala, 2001, 508 p.

Articles

- « Marcel Proust et la conquête du pouvoir mondain » *Revue politique et parlementaire*, janvier 1965, p. 51-60.
- « La politique dans l'œuvre de Gobineau : la malédiction sur l'élite », *Revue politique et parlementaire*, mars et avril 1965, p. 43-49 et 47-53.

- « Organisation d'une enquête: Pour ou contre un régime présidentiel? », *Revue politique et parlementaire*, juin, juillet et septembre 1965, p. 47-53, 3-14 et 3-12.
- « La politique dans l'œuvre de Psichari: armée et conquête coloniale », *Revue politique et parlementaire*, octobre 1965, p. 54-61.
- « La politique dans l'œuvre de Guy de Maupassant », *Revue politique et parlementaire*, février 1966, p. 48-57.
- « La Parlement français depuis 1958 », *Revue politique et parlementaire*, janvier 1967, p. 34-43.
- « Baudelaire: nihilisme et contre-révolution », *Revue politique et parlementaire*, 1968, p. 72-81.
- « Haïti: de la colonie à la francophonie », *Revue des Deux Mondes*, sous le pseudonyme de Paul Dumont, mai 1973, n° 5.
- « Un plan d'invasion de la Jamaïque et la politique anglo-américaine de Toussaint-Louverture », en collaboration avec Gabriel Debien, *Revue de la Société Haïtienne d'Histoire, de Géographie et de Géologie*, n° 119, juillet 1978, p. 3-72.
- « Avant l'expédition Leclerc (1799-1801) », en collaboration avec Gabriel Debien, *Revue de la Société Haïtienne d'Histoire et de Géographie*, n° 148, vol. 43, septembre 1985, p. 5-34.
- « Avant l'expédition Leclerc (1789-1801) Les lettres de Périer », en collaboration avec Gabriel Debien, *Revue de la Société Haïtienne d'Histoire et de Géographie*, n° 150, vol. 44, mars 1986, p. 7-43.
- « La plantation antillaise, diverses réussites: trois sucreries de Léogane (Saint-Domingue) 1776-1802 », en collaboration avec Gabriel Debien, *Bulletin du Centre d'Histoire des Espaces Atlantiques*, Talence, n° 2, 1987, p. 71-149.
- « L'Habitation Ferret de Saint-Mesmin 1774-1790 », en collaboration avec Gabriel Debien, *Bulletin du Centre d'Histoire des Espaces Atlantiques*, Talence, n° 3, 1987, p. 157-187.
- « Images de la campagne de Saint-Domingue (1803); le carnet du sergent Leberthon », en collaboration avec Gilbert Bodinier, Angoulême, *Société archéologique et historique de la Charente*, Bulletins et Mémoires, 1991, p. 54-90.
- « Toussaint Louverture défie Bonaparte. L'adresse inédite du 20 décembre 1801 », *Revue française d'Outre-Mer*, t. LXXVIII, n° 296, p. 383-389.
- « Les blancs des îles », *Voyage aux Îles d'Amérique*, exposition des Archives Nationales, 1992, p. 189-197.
- « Présence du vaudou à Haïti », *Notre Histoire*, n° 85, janvier 1992, p. 24-38.
- « Godeheu a-t-il bradé l'Inde française? », *Pondichéry 1674-1761 l'échec d'un rêve d'empire*, Paris, série Mémoires, Autrement, 1993, p. 208-220.
- « Bussy, stratégie et politique », *colloque Trois Siècles de présence française en Inde*, CHEAM, 1994, p. 37-56.
- « Le Raphaël, Négrier marseillais », *Cahiers du Centre de Généalogie et d'Histoire des Îles d'Amérique*, n° 54, mars 1996, p. 3-17.
- « L'économie d'Habitation dans les Antilles françaises », *Revue d'histoire maritime*, n° 1, PUPS, 1997, p. 197-242.
- « Les îles ou l'exotisme au XVIII^e siècle », *Regards sur les Antilles*, collection Marcel Chatillon, Musée d'Aquitaine – Bordeaux, 1999, p. 23-37.
- « Pouvoirs et littoraux: Saint-Domingue en 1721 selon un Mémoire de Frézier », *colloque Pouvoirs et Littoraux du XV^e au XX^e siècle*, Gérard Le Bouëdec et François Chappé (dir.), Rennes, PUR, 2000, p. 171-180.

- « Choiseul et Vergennes: un gâchis colonial », *Négoce, Ports et Océans XVI^e-XX^e siècles. Mélanges offerts à Paul Butel*, Silvia Marzagalli et Hubert Bonin (dir.), Presses Universitaires de Bordeaux, 2000, p. 225-234.
- « L'Habitation Santo-Domingo. Caractères et problèmes des plantations sucrières domingaises », *Revue d'histoire maritime*, n° 2-3, en collaboration avec S. de la Brèche-Hartmann, PUPS, 2001, p. 163-238.
- « L'itinéraire des plantations: les cannaies », *colloque Techniques et Colonies*, Sylviane Llinares et Philippe Hrodej (dir.), Paris, SFHOM, 2005, p. 183-201.